



NEPAD Planning and Coordinating Agency
Agence de Planification et de Coordination du NEPAD



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE



Banque Mondiale

Atelier régional pour l'examen et la validation du projet de Programme Régional d'Investissements Agricoles, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle pour la mise en œuvre de la PAC/PDDAA en Afrique Centrale



NOTE DE PRESENTATION



**Du 3 au 6 Septembte 2013
Douala - Cameroun**



DOCUMENT PREPARE AVEC L'APPUI TECHNIQUE DU HUB RURAL





I. Contexte

1. En dépit du poids prépondérant que représentent les ressources minières dans l'économie des Etats de l'Afrique Centrale, le secteur agricole (production végétale, élevage, pêcheries et foresterie) demeure un des fondements essentiels de leur développement économique et social. Il occupe encore plus de 50% de la population active régionale. Cette proportion peut dépasser les 60% dans certains pays : 68% en Guinée Equatoriale, 70 % en Angola et 89% au Burundi. Plus de 95% des actifs, dont plus de la majorité est constituée de femmes, sont engagés dans la production végétale et plus de 70% allient agriculture et élevage. De même, les femmes représentent plus de 70% de la main d'œuvre agricole engagée dans les petites exploitations familiales qui génèrent l'essentiel de l'offre régionale de produits alimentaires (céréales, racines et tubercules, bananes et produits forestiers non ligneux).

2. Le secteur agricole constitue également une importante source de richesse : il contribue à hauteur de 21% à la formation du Produit Intérieur Brut régional. Les cultures vivrières représentent plus de 45% du PIB agricole, contre 25% pour les cultures industrielles, 15% pour l'élevage et la pêche et 20% pour la foresterie. Les produits de cueillette, notamment les produits forestiers non ligneux, constituent une source inestimable d'alimentation des populations

3. Le potentiel agricole de l'Afrique Centrale est immense et figure au premier plan des richesses du continent. Région charnière du continent, l'Afrique Centrale, à travers le bassin du Congo, détient 19% des forêts tropicales du monde. La région dispose en outre de : 1773km³ de ressources en eaux renouvelables ; 261 millions de terres arables ; et 135,5 millions de pâturage, encore largement sous exploités. A cela s'ajoute une diversité de zones agro-écologiques favorables à une large gamme de productions agricoles et des systèmes d'élevage, de pêche et de promotion de l'aquaculture.

4. En dépit de ce potentiel exceptionnel, l'Afrique Centrale fait face à une insécurité alimentaire marquée par une forte dépendance du marché international pour son approvisionnement, une forte prévalence de la malnutrition et de la pauvreté. Les effets conjugués de la croissance démographique (2% par an), d'accélération de l'urbanisation (plus de 50% de la population vivent en ville), source d'extraversion des habitudes alimentaires, des crises politico-militaires et le désinvestissement dans l'agriculture¹ ont amplifié l'insécurité alimentaire des populations de l'Afrique Centrale. Certains pays dépendent à hauteur de plus de 50% du marché international pour leur approvisionnement alimentaire. Selon les statistiques de la FAO, la proportion de la population sous-alimentée est passée de 30% en 1969-1971 à 57% en 2003-2005. Le taux de malnutrition aigüe est presque supérieur à 10%, même dans les pays riches comme le Cameroun, le Congo et l'Angola.

5. C'est pour remédier à cette situation alimentaire préoccupante que les chefs d'Etat et de Gouvernement ont lancé, au lendemain de la reprise des activités de la CEEAC, une série d'initiatives et programmes régionaux. Ainsi, à la suite du programme spécial de sécurité alimentaire, initié avec le concours de la FAO, la CEEAC a entrepris dès 2004, sur instruction des chefs d'Etat, de formuler la Politique Agricole Commune de la Communauté. Déclinaison

¹ Les Etats de l'Afrique Centrale consacrent en moyenne 3,1% de leur budget aux investissements dans le secteur agricole, loin des 10% de l'engagement de Maputo.



régionale du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), la PAC se veut le consensus régional pour engager la modernisation et la transformation des agricultures de l'Afrique Centrale ; un instrument de conjuration de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à laquelle la région est confrontée.

6. La Politique Agricole Commune (PAC/PDDAA-CEEAC) **« s'inscrit dans la perspective d'une agriculture familiale moderne et la promotion des entreprises agricoles privées, fondées sur des systèmes d'exploitation respectueux des valeurs humaines, de l'environnement ; productives et compétitives, garantes de la sécurité alimentaire et des revenus décents pour les actifs, tout en contribuant au développement économique et social des Etats membres ».**

7. Elle s'est vue assignée l'objectif de : **«contribuer de manière substantielle et durable à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels, à l'accroissement des exportations et des revenus, à la réduction de la pauvreté des populations rurales dans les Etats membres ».**

8. A travers le Pacte de partenariat signé à Libreville le 10 juillet 2013, les différentes parties prenantes ont convenu de faire de la Politique Agricole Commune, le cadre de référence des interventions dans le secteur agricole en Afrique Centrale. Pour ce faire, le Pacte de partenariat précise les engagements des différents acteurs clé du développement agricole régional, notamment du Secrétariat Général de la CEEAC, à qui incombe le leadership de la gouvernance de la PAC, des organisations professionnelles agricoles, des organisations de la société civile, du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers.

9. Le Pacte retient que la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune se fait, à travers deux sortes de programmes : (i) des Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) et (ii) un Programme Régional d'Investissements Agricoles, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN).

10. Le PRIASAN pour la mise en œuvre de la PAC/PDDAA est focalisé sur un nombre limité de questions clés, déterminantes pour impulser et conduire une transformation décisive et massive du secteur agricole de l'Afrique Centrale. Il vise à apporter des réponses aux principaux obstacles et contraintes qui entravent la croissance agricole et l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. De ce fait il aborde simultanément les enjeux relatifs à la production, à la conservation des ressources naturelles, à la promotion d'un environnement favorable au développement agricole, et ceux liés à l'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables.

11. Le PRIASAN vise également à valoriser les compétences et savoirs faire des institutions techniques spécialisées, les organisations socioprofessionnelles agricoles. Il est également conçu pour faciliter l'exercice du leadership du Secrétariat Général de la CEEAC sur la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune. Pour ce faire, les interventions du PRIASAN sont focalisées sur : i) la gestion des interdépendances entre les pays ; ii) la coopération autour de problèmes communs à plusieurs pays pour lesquels le niveau régional permet de réaliser des économies d'échelle significatives ; iii) la gestion des relations de la région avec l'extérieur.

12. Enfin le PRIASAN est conçu pour obtenir des résultats significatifs en cinq ans. Pour ce faire, il fédère dans une vision commune les priorités nationales et régionales et articule l'approche par les investissements et l'approche par les instruments de politique publique (réglementations, incitations, etc.);



II. Objectifs de l'atelier

13. L'objectif général de l'atelier est d'analyser le projet de Plan Régional d'Investissement Agricoles, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Politique Agricole Commune de la CEEAC

14. De façon spécifique, l'atelier a pour objectifs :

- i. L'analyse de la cohérence des orientations du PRIASAN avec celles de la Politique Agricole Commune /PDDAA de la CEEAC ;
- ii. L'analyse approfondie, aux fins de suggestions et de recommandations d'amélioration, des résultats et des activités, des différentes composantes du PRIASAN ;
- iii. L'analyse approfondie, aux fins de suggestions de leur amélioration, du dispositif institutionnel, des mécanismes de financement du PRIASAN.

III. Résultats attendus

15. Au terme des travaux de l'atelier, les résultats suivants sont attendus :

- i. Les participants se sont assurés de la cohérence des orientations et des objectifs du PRIASAN avec ceux de la PAC/PDDAA- CEEAC ;
- ii. Les participants ont formulé des recommandations et des suggestions d'amélioration des résultats, des activités et des parties prenantes des quatre composantes du PRIASAN ;
- iii. Les Participants ont formulé des recommandations et des suggestions d'amélioration du dispositif institutionnel et des mécanismes de financement pour permettre à la CEEAC d'assumer le leadership régional dans la mise en œuvre du PRASAN.

IV. Méthodologie de l'atelier.

16. Les travaux de l'atelier se dérouleront en séances plénières. Ils seront marqués par des présentations des différentes séquences du PRIASAN, suivies de débats. Six séquences vont être déroulées au cours des trois journées de travaux. La première séquence sera consacrée, outre à la cérémonie introductive, mais aussi à la présentation des orientations générales du PRIASAN. Les trois séquences suivantes seront consacrées à l'analyse des quatre composantes du PRIASAN. Enfin, les deux dernières séquences seront dédiées à l'analyse approfondie du dispositif institutionnel, des mécanismes de financement, des mesures de sauvegarde, des effets et impacts potentiels du PRIASAN.

V. Participants à l'atelier

17. Participant à la rencontre:

- Le Secrétariat Général de la CEEAC ;
- Les Secrétaires Généraux des Ministères de l'Agriculture et du développement rural des dix (10) pays membres de la CEEAC ;
- Les points focaux PDDAA des 10 pays membres de la CEEAC ;
- La Commission de la CEMAC ;
- Les représentants de l'UA et NPCA/NEPAD ;



- Les représentants des organisations socioprofessionnelles et de la société civile ;
- Les Directeurs des institutions techniques régionales : CEBEVIRHA, COREP, PRASAC, COMIFAC ;
- Les partenaires techniques : FAO, HUB RURAL, IFPRI, ECDPM ;
- Les partenaires techniques et financiers : Banque Mondiale, BAD.

VI. Lieu, date et agenda provisoire.

18. L'atelier aura lieu à Douala, République du Cameroun, les 3, 4 et 5 Septembre 2013.

19. L'agenda provisoire de l'atelier est le suivant

Jour et Séquences	Horaires	Activités	Responsables
Journée 1 : Mardi 3 septembre 2013			
Séquence 1	8h-9h	Arrivée et installation des participants	CEEAC
	9h-9h45	Cérémonie d'ouverture Allocution du Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC ; Allocution du Représentant du Ministère de l'Agriculture du Cameroun, pays d'accueil; Allocution du Représentant de la PROPAC ; Allocution du Représentant de la FAO ; Allocution du Représentant de la BM ; Allocution d'ouverture par M. le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture du Tchad, pays assurant la présidence de la CEEAC	CEEAC
	9h45-10h15	Présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier	CEEAC
	10h15-11h	Tour de table sur l'état d'avancement du processus PDDAA dans les pays	CEEAC, FAO, Points Focaux
	11h15-11h45	Pause café	
	11h45-12h15	Présentation des orientations générales du PRIASAN	CEEAC/HUB RURAL
	12h15-13h	Débats sur les orientations générales du PRIASAN	CEEAC/HUB RURAL et participants
	13h-14h30	Pause déjeuner	CEEAC
Séquence 2	14h30-15h	Présentation des résultats, des activités et des parties prenantes de la composante 1	CEEAC/HUB RURAL
	15h-16h30	Débats sur les résultats, les activités et les parties prenantes de la composante1	CEEAC/HUB RURAL et participants
	16h30-17h	Pause café	CEEAC
	17h-17h30	Synthèse des recommandations d'amélioration des activités de la composante 1 Synthèse des travaux de la journée	CEEAC/HUB RURAL



Journée 2 : Mercredi 4 septembre 2013			
Séquence 3	9h-9h30	Présentation des résultats, des activités et des parties prenantes de la composante 2	CEEAC/HUB RURAL
	9h30-11h	Débats sur les résultats, les activités et les parties prenantes de la composante2	HUB RURAL / CEEAC/participants
	11h-11h30	Pause café	CEEAC
	11h30-12h	Synthèse des recommandations et suggestions d'amélioration des résultats, activités et des parties prenantes de la composante2	CEEAC/HUB RURAL
	12h-12h30	Présentation des résultats, des activités et des parties prenantes de la composante3	CEEAC/HUB RURAL
	12h30-13h30	Débats sur les résultats, les activités et les parties prenantes de la composante2	HUB RURAL/CEEAC/participants
	13h30-15h	Pause déjeuner	CEEAC
Séquence 4	15h-15h15	Synthèse des suggestions et recommandations d'amélioration des résultats, des activités et des parties prenantes de la composante 2	CEEAC/HUB RURAL
	15h15-15h45	Présentation des résultats, des activités et des parties prenantes de la composante 3	CEEAC/HUB RURAL
	15h45-17h	Débats sur les résultats, les activités et les parties prenantes de la composante3	HUB RURAL/CEEAC/participants
	17h-17h15	Pause café	
	17h15-17h45	Synthèse des suggestions et recommandations d'amélioration des résultats, des activités et des parties prenantes de la composante 3 Synthèse générale de la journée2	HUB RURAL/CEEAC
Journée 3 : Jeudi 5 Septembre 2013			
Séquence 5	9h-9h30	Présentation des résultats, des activités et des parties prenantes de la composante 4	CEEAC/HUB RURAL
	9h30-11h	Débats sur les résultats, les activités et les parties prenantes de la composante4	HUB RURAL / CEEAC/participants
	11h-11h30	Pause café	CEEAC
	11h30-12h	Synthèse des recommandations et suggestions d'amélioration des résultats, activités et des parties prenantes de la composante4	CEEAC/HUB RURAL



	12h-12h30	Présentation du dispositif institutionnel et des mécanismes de financement	CEEAC/HUB RURAL
	12h30-13h30	Débats sur le dispositif institutionnel et les mécanismes de financement	HUB RURAL / CEEAC/participants
	13h30-15h	Pause déjeuner	CEEAC
Séquence 6	15h-15h30	Présentation des mesures de sauvegarde, des effets et impacts potentiels du PRIASAN	CEEAC/HUB RURAL
	15h30-16h	Débats sur les mesures de sauvegarde et les impacts et effets potentiels	HUB RURAL / CEEAC/participants
	16h-16h30	Pause café	
	16h30-17h	Présentation du relevé de conclusions de l'atelier	HUB RURAL/CEEAC
	17h-17h30	Clôture des travaux de l'atelier	